

Tarifs en vigueur au : 01/05/2024

L'établissement d'accueil médicalisé Les Mésanges étant habilité totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

**TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants**

**Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans**

Chambre individuelle | 137,07 € |

Forfait hospitalier | 20,00 € |  
déduit en cas d'absence et sous conditions

Dépôt de garantie | 4 172 € |  
versé à l'admission

Dépôt de garantié Clé de la chambre  
| 50,00 € |

**Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur**

Tarif unité téléphonique | 0,17 € |

Caution médaillon système | 100,00 € |  
d'appel malade (sur indication médicale)

**Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur**

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement  
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration  
*(invité, personne extérieure à l'établissement)*

Forfait déplacement | 9,19 € |

Forfait long déplacement | 0,45 €/km |